

La formation

Pour connaître la direction que prendra le journalisme dans l'avenir, notre Comité s'est penché sur la formation que reçoivent actuellement les étudiants en journalisme. Neuf écoles de journalisme anglophones et trois écoles francophones ont répondu aux questionnaires de notre équipe de recherche. Au cours des dernières années, on a assisté à une véritable prolifération des écoles de journalisme affiliées à des universités et à des collèges communautaires. Les écoles de journalisme anglophones les mieux connues sont les plus anciennes à offrir des cours dans cette discipline relativement nouvelle au Canada : l'Université Western Ontario, l'Université Carleton, l'École polytechnique Ryerson, l'Université King's College à Halifax, l'Université Concordia et l'Université de Regina. Parmi les écoles francophones les mieux connues, citons celle de l'Université de Montréal, de l'Université de Québec à Montréal et de l'Université Laval. Ces écoles et celles qui sont affiliées aux collèges communautaires enseignent aux étudiants comment recueillir les nouvelles, interpréter l'information et réaliser des reportages cohérents à partir de mots, d'images et de sons épars. Les journalistes de demain sont parmi ces étudiants qui acquièrent maintenant leurs méthodes de travail.

Il semblerait que les écoles de journalisme n'enseignent pas à leurs étudiants comment couvrir les questions se rapportant aux personnes handicapées. Elles n'offrent pas de cours dans lesquels on discute de l'accès restreint des personnes handicapées aux médias. Tout porte à croire qu'on s'interroge très peu sur la façon dont les personnes handicapées sont représentées à la télévision et à la radio ou sur le genre de reportages qui portent sur elles. Il ne faut pas en conclure que ce sujet n'est jamais abordé en classe puisqu'il est possible qu'on y consacre un peu de temps dans le cadre des divers cours au programme. Certaines écoles enseignent naturellement à leurs étudiants comment entretenir de bons rapports avec leurs sources d'information. D'autres offrent des cours sur les droits et les obligations des médias et cherchent à sensibiliser les étudiants aux questions touchant les droits de la personne et la morale. Grâce à ces cours, les journalistes devraient normalement être en mesure d'écrire des articles qui ne démontrent pas une attitude discriminatoire à l'égard des personnes handicapées, ni une ignorance de leur condition. Comme outil d'enseignement, de nombreuses écoles se servent des nouvelles qui leur sont fournies par les services de dépêches, et si ces nouvelles portent sur des personnes handicapées, les étudiants les traitent comme ils traiteraient n'importe quelle autre nouvelle.

La plupart des écoles consultées ont dit compter très peu d'étudiants handicapés. Celles qui en comptent ont dû prendre des mesures spéciales pour leur permettre d'assister aux cours. Notre équipe de recherche en a trouvé une qui est une exception digne d'être mentionnée. Le CEGEP de Jonquière, seul collège au Québec à offrir des cours de journalisme, a mis au point un cours intensif d'initiation aux médias à l'intention des chefs d'entreprises, des hauts fonctionnaires ou de toute personne appelée à tenir une conférence de presse, à rédiger des communiqués ou à être interviewée par les journalistes. Le but du cours est de faire comprendre aux non-initiés comment fonctionnent les médias et de leur permettre d'utiliser ces connaissances dans leur travail, leur entreprise ou leur organisation de bénévoles. Certaines personnes handicapées ont assisté à ce cours.